



Projet « AMUSSU : Promouvoir le pouvoir d'agir de la société civile au Maroc pour la bonne gouvernance, l'environnement et le climat »

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE MAROCAINE

FOIRE AUX QUESTIONS

C'est quoi le projet AMUSSU ?

Le projet « AMUSSU : Promouvoir le pouvoir d'agir de la société civile au Maroc pour la bonne gouvernance, l'environnement et le climat », engagé dans le cadre du partenariat Maroc - Union Européenne pour une durée allant de 2023 à 2027, est porté par l'Organisation Migrations & Développement (M&D), en consortium avec l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre (AESVT) et l'ONG italienne Cooperazione per lo Sviluppo dei Paesi Emergenti (COSPE).

Le projet vise à œuvrer pour que la société civile au Maroc agit en tant qu'actrice de changement, de développement démocratique et de bonne gouvernance et participe efficacement à l'action publique et aux projets locaux et nationaux de lutte contre les changements climatiques, développement durable et préservation de l'environnement. Et ce à travers (i) la consolidation des compétences des OSC et amélioration de l'impact et de la durabilité de leurs actions, et (ii) le renforcement de la participation des OSC à des mécanismes de dialogue multi-acteurs et des dynamiques de plaidoyer.

Quels sont les axes stratégiques du projet AMUSSU ?

- Consolidation des compétences des OSC et l'amélioration de l'impact et de la durabilité de leurs actions
- Renforcement de la participation des OSC à des mécanismes du dialogue multi-acteurs et des dynamiques de plaidoyer
- Capitalisation des expériences et des bonnes pratiques et articulation des OSC avec les pôles de connaissance.

Et ce à travers :

- ✓ L'analyse des besoins et des attentes
- ✓ Des outils de financement sur la base de concours d'idées
- ✓ L'accompagnement et renforcement des capacités
- ✓ Le Renforcement de la structure interne des OSC
- ✓ Le Renforcement des échanges entre pairs et consolidation du réseautage inter OSC



- ✓ L'Appui à la participation dans les secteurs de la gouvernance, de la lutte contre la corruption, de la redevabilité, de la protection de l'environnement et de l'adaptations aux changements climatiques

Qui gère le projet AMUSSU ?

Le projet AMUSSU est géré par un consortium d'associations composé de :

- L'Organisation Migrations & Développement (M&D), en tant que chef de file
- L'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre (AESVT) et,
- L'ONG italienne (COSPE).

Quelle est la durée du projet AMUSSU ?

Le projet est conçu pour une durée allant de 2023 à 2027.

Qui finance le projet ?

Le projet est Co -financé par l'Union européenne

55% du budget du projet sera destiné aux projets des associations et des réseaux.

Quel est l'objectif de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) ?

L'objectif de l'appel est d'avoir un groupe d'associations sélectionnées selon les critères ci-dessous, pour bénéficier de subventions et d'accompagnement technique afin de renforcer leurs capacités opérationnelles, organisationnelles, thématiques et stratégiques, et de mettre en œuvre des projets novateurs axés sur la bonne gouvernance, la protection de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques.

Quelle est la méthodologie de mise en œuvre du processus ?

Le processus implique une méthodologie de concours d'idées avec les étapes suivantes : AMI, sélection des OSC, idéation et maturation de l'idée du projet avec les OSC, formalisation du projet détaillé, accompagnement, implémentation et suivi post-réalisation.

Ce processus consiste à appuyer activement le développement organisationnel des OSC et la mise en œuvre de projets contribuant à promouvoir la bonne gouvernance, la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques au Maroc.



Quelles sont les phases de l'appel à manifestation d'intérêt ?

1. **Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt** ouvert aux associations à l'échelle nationale.
2. **Séances d'Information Technique** : mise en place d'une foire à questions et l'organisation de deux sessions en ligne pour présenter les objectifs, les modalités de candidature et répondre aux questions.
3. **Sélection des OSC** qui vont bénéficier d'un processus de renforcement de leurs capacités, innovant et adapté.
4. **Instruction des propositions des projets** : Sélection de 15 projets d'associations (max)), basée sur le dossier de candidature et la qualité et la pertinence d'idée du projet proposé.
5. **Sélection préliminaire** : présentation orale des projets sélectionnés devant le jury composé d'experts et de membres de consortium.
6. **Accompagnement** via des mécanismes de peer mentoring et autres pour l'idéation des projets sélectionnés.
7. **Développement des propositions de projets retenues (15 maximum)** : validation finale et signature du contrat de financement.

N.B. les OSC dont les projets ne seraient pas retenus bénéficieraient d'un accompagnement technique pour développer leurs projets associatifs (gouvernance interne des OSC, gestion orientée vers l'impact, communication, durabilité financière- recherche de financements, et évaluation d'impact).

Quelles sont les structures qui pourront bénéficier de l'appui du projet AMUSSU ?

Les OSC répondant aux critères suivants sont éligibles pour bénéficier d'un appui du projet :

- Être une organisation non gouvernementale, association marocaine, légalement enregistrée ;
- Avoir une durée d'existence officielle d'au moins trois (3) ans ;
- Être active sur le territoire national, inter-régional ou régional,
- Avoir une expérience d'au moins trois ans dans les domaines d'intervention du projet (Bonne gouvernance, protection de l'environnement et adaptation aux changements climatiques, avec une attention particulière aux questions liées à l'économie circulaire, à la gestion de déchets et de l'eau, de la consommation responsable, de l'agro/écotourisme et de la gouvernance territoriale) ;
- Avoir mis en œuvre au moins deux (2) projets dans les domaines de collaboration suscités ;
- Avoir géré des projets représentant au moins 50% de la subvention demandée, avec au moins deux projets, dans les domaines thématiques ciblés, au cours des 3 années précédant la demande.



Est-ce que les critères figurant dans l'appel d'offres s'appliquent aux associations sans flexibilité ni souplesse ?

Tous les critères précisés dans l'appel à manifestation d'intérêt sont obligatoires.

Est-ce que les associations spécialisées dans d'autres domaines, comme la femme ..., bien qu'elles travaillent sur des domaines prioritaires tels que l'environnement et le recyclage, ont-elles une chance de bénéficier du projet AMUSSU ?

Les domaines prioritaires du projet sont la bonne gouvernance, la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement. Une haute importance sera accordée aux projets relevant de ces domaines et ciblant les jeunes, les femmes...

Est-il possible pour les coopératives de soumettre une candidature dans le cadre du projet AMUSSU ?

Seules les associations à but non lucratif sont ciblées par le projet.

Est-il possible pour les réseaux d'associations de soumettre un projet au nom d'une association qui répond à tous les critères ?"

Les réseaux ne sont pas ciblés dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt. Mais le projet AMUSSU procédera au lancement d'un autre appel dédié aux réseaux.

Quelles sont les caractéristiques des idées de projets attendues ?

- ✓ La pertinence
- ✓ Le potentiel transformatif
- ✓ Stratégie de mise en œuvre claire et faisable
- ✓ Intégration de l'approche genre et l'approche basée sur les droits pendant toutes les phases de réalisation des actions
- ✓ Favorisant une gestion axée sur les résultats et la mise en place d'une stratégie de pérennisation des acquis.
- ✓ Favorisant la vocation et les caractéristiques des territoires d'implémentation
- ✓ Proposant des solutions compatibles avec le cadre réglementaire.
- ✓ Pouvant être réalisées entre 12 et 30 mois
- ✓ Proposant des solutions capables de mettre en valeur et de stimuler la participation des citoyens, des communautés et des représentants des institutions locales.
- ✓ Impliquant les jeunes et les femmes dans la conception et la mise en œuvre des projets



Quelle est la démarche adoptée pour l'écriture des projets des OSC ?

Les OSC bénéficieront d'un accompagnement à l'écriture des demandes complètes, avec des sessions de coaching technique. Un service de coaching adapté sera assuré pour garantir la performance des initiatives financées. Le suivi sera effectué via des rapports réguliers et des rencontres avec le staff du projet.

Quel est le budget disponible pour le financement d'un projet ?

Des subventions, d'un montant minimal de 60.000,00 EUR, seront accordées aux meilleurs projets proposés (15 maximum). Toutefois, toutes les associations sélectionnées bénéficieront d'un processus de renforcement des capacités (formations techniques et thématiques et accompagnement pour l'amélioration des capacités organisationnelles).

La contribution financière de l'association au projet est-elle obligatoire pour les associations candidates ?

Aucune contribution financière n'est demandée aux associations.

Est-ce que 2 associations peuvent présenter une candidature commune ?

Le projet favorise la collaboration et la fédération des efforts entre les associations. Pour cette raison, il accordera un intérêt particulier aux projets portés par des consortiums ; de ce fait, une association, qui dispose de tous les critères, se présente comme « demandeuse » et la deuxième association comme « co-demandeuse ».

Qui sera chargé du processus de sélection des OSC ?

Les décisions sont prises par un comité de sélection composé d'un représentant de chaque membre du consortium d'AMUSSU, plus 3 expert.e.s, technique/thématique couvrant les domaines d'intérêt du projet.

Les meilleures idées seront retenues sur la base des critères de sélection précisés dans l'appel à manifestation d'intérêt.

Quel est la durée des projets à proposer ?

Les projets des OSC se réaliseront dans une durée entre 12 et 30 mois.

Comment répondre à l'appel à manifestation d'intérêt

Pour répondre à cet appel, il est obligatoire de soumettre un dossier de candidature, constitué de :

1. Dossier juridique de l'OSC (mis à jour).
2. Derniers rapports narratifs et financiers des deux dernières années.



3. Formulaire de soumission d'idée du projet (ANNEXE 1).
4. Formulaire d'information sur l'OSC ou le réseau associatif (ANNEXE 2).

Quelle langue est-elle requise pour présenter sa candidature ?

L'association peut présenter sa candidature en français ou en arabe.

Quel est le dernier délai de dépôt des dossiers de candidature ?

Le dernier délai est fixé au 18 février 2024 à 16h

Comment et à qui sera destiné le dossier de candidature ?

Les dossiers de candidature doivent être envoyés, à l'adresse de Migrations & Développement md.maroc@migdev.org, avec un CC à : marocco@cospe.org, abderrahmane.sadiq@migdev.org, et h.aboubaigi@aesvtmaroc.org, en mettant dans l'objet du courriel « Appel à manifestation d'intérêt AMUSSU ».